

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DOIT ÊTRE AU CŒUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET D'ÉDUCATION !

Communiqué du Laboratoire de l'égalité – 3 octobre 2014

En l'espace de quelques mois, la mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, qui devait être opérationnelle dès la rentrée 2014-2015, a été reportée à la fin de l'année et les crédits de 2013 alloués au développement des modes d'accueil des jeunes enfants ont été sous-consommés de 243 millions d'euros. Dans ce contexte, le Laboratoire de l'égalité rappelle l'impérieuse nécessité de placer l'égalité femmes-hommes au cœur de la politique familiale et d'éducation.

L'éducation à l'égalité à l'école doit être une priorité pour égaliser les chances des filles et des garçons, leur accorder les mêmes droits et accès. Rappelons que le fait d'interroger les représentations des filles et des garçons permet à chacune et à chacun de s'exprimer librement sur ce qu'ils sont et veulent devenir, de se questionner sur les rôles sociaux assignés aux femmes et aux hommes, sur les rapports qu'ils entretiennent avec leurs camarades filles et garçons et de prendre conscience de la construction sociale des inégalités entre les femmes et les hommes. Développer l'ouverture d'esprit chez les élèves est une des missions assignées à l'école.

Le partage du congé parental entre les deux parents est essentiel à la fois pour développer notre économie, pour favoriser l'émancipation des femmes, des hommes et renforcer l'équilibre au sein du couple et de la famille. Ce partage permet, en effet, de limiter l'éloignement du marché du travail des femmes, aux pères de s'impliquer davantage dans la parentalité et de favoriser une meilleure répartition des responsabilités domestiques et familiales. Le Laboratoire de l'égalité soutient depuis 2011 un congé parental plus court, mieux rémunéré, à la stricte condition qu'aient été développés à due proportion des modes d'accueil des jeunes enfants afin de ne pas reproduire les biais inégalitaires induits par un congé parental longue durée.

Le développement des modes d'accueil des jeunes enfants individuels et collectifs est également un facteur déterminant pour le développement de l'emploi des femmes, qui assument encore majoritairement la garde des enfants en bas âge. Cela implique également de créer des emplois dans le secteur de la petite enfance. Comme l'a indiqué Hippolyte d'Albis, professeur à l'École d'économie de Paris et à l'université Panthéon Sorbonne, au rendez-vous de l'égalité organisé par le Laboratoire sur ce sujet le 17 septembre dernier, le développement des modes d'accueil est essentiel pour libérer une main d'œuvre compétente, celle des femmes, afin de faire face au choc démographique lié au vieillissement de la population. Par ailleurs, la qualité des modes d'accueil est un facteur favorisant le développement, l'éveil, la socialisation et la prévention des difficultés du jeune enfant.

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 1000 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tou-tes, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminé-es à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Marie Fromont (Coordinatrice) 07 86 80 22 87 / marie.fromont@laboratoiredeegalite.org

Olga Trostiansky (Présidente) 06 77 02 71 26

www.laboratoiredeegalite.org/@Laboegalite